

**DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES**  
Service Communication

**Presse.**

Valérie Bombaerts, tel 32 2 650 25 34, 0474 27 00 77, [Valerie.Bombaerts@ulb.ac.be](mailto:Valerie.Bombaerts@ulb.ac.be)

Bruxelles, le 30 janvier 2019.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**L'Université libre de Bruxelles réaffirme avec fermeté son soutien aux 'Académiques pour la paix' en Turquie et son attachement indéfectible à l'exercice des libertés académiques partout dans le monde.**

Motion adoptée par le Conseil académique de l'ULB du 28 janvier 2019

Ce 14 février 2019, au Palais de Justice d'Istanbul, auront lieu les audiences de plusieurs académiques signataires d'une pétition pour la paix en janvier 2016, dont deux de nos collègues. Comme de nombreux autres signataires, ils sont à leur tour l'objet de procès individuels.

Depuis le début des repréailles contre les signataires de la pétition de janvier 2016, l'ULB a mené plusieurs initiatives pour manifester concrètement sa solidarité envers ceux-ci. D'une part, l'ULB a créé des bourses pour chercheurs en danger. D'autre part, elle a tenu à être régulièrement représentée lors des procès menés contre les signataires. La démultiplication des audiences par l'individualisation des procès a néanmoins pour conséquence de casser toute possibilité de résistance collective et d'empêcher la présence régulière de représentants de la communauté internationale.

L'ULB tient toutefois à être représentée ce 14 février, inquiète du sort d'un collègue docteur de notre université avec lequel les collaborations scientifiques n'ont jamais cessé de se développer, et d'un collègue post-doctorant. Au travers de son soutien à ces deux collègues, c'est aussi sa solidarité envers tous les collègues de Turquie actuellement poursuivis que l'ULB exprimera en envoyant un représentant élu du corps académique et porteur de cette motion, à l'audience du 14 février.

A ce jour, 450 autres académiques ont subi des poursuites judiciaires pour le seul fait d'avoir signé la pétition de janvier 2016, et presque une centaine des collègues poursuivis ont déjà été condamnés à une peine de prison. Cet enchaînement judiciaire, en plus de frapper directement nos collègues, réduit voire étouffe la possibilité d'un travail scientifique indépendant dans le monde universitaire turc et atomise le monde académique, en y instillant la méfiance et en provoquant la division.

Le Conseil académique de l'ULB tient à exprimer fermement sa solidarité envers tous les signataires de la pétition. Elle demande la fin des poursuites à leur encontre et réaffirme son attachement indéfectible aux libertés académiques partout dans le monde.